

Distr.  
LIMITEE

E/1993/L.36/Rev.1  
26 juillet 1993

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Session de fond de 1993  
Genève, 28 juin - 30 juillet 1993  
Point 9 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT DURABLE

Projet de décision révisé présenté par le Président par intérim  
du Comité économique du Conseil, M. René Valéry Mongbe (Bénin)

Développement durable

Le Conseil économique et social, ayant examiné le rapport de la Commission du développement durable sur les travaux de sa première session 1/,

- a) Prend note du rapport de la Commission;
- b) Fait siennes les décisions et recommandations de la Commission figurant dans les sections A à F du chapitre I de son rapport;
- c) Approuve l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de la Commission.

-----

---

1/ E/1993/25/Add.1